

# LA PRESSE EN REVUE...



**JEUDI 26 JUIN 2014**

## SOMMAIRE

- 1) Une « autre gauche ? »
- 2) Valls manoeuvre...
- 3) Il voit rouge
- 4) Une cata à l'horizon
- 5) Des pistes...
- 6) La Cour de...
- 7) Comment peser



G.Diez La Presse en Revue

## I) "Autre gauche": qui discute avec qui?



Pendant qu'Emmanuelle Cosse, patronne d'EELV, reçoit les représentants du Front de Gauche ce mercredi, Cécile Duflot lance l'idée d'un groupe parlementaire commun à EELV et aux "frondeurs" du PS à l'Assemblée nationale...REUTERS/Philippe Wojazer

Par Marie Simon

Entre les frondeurs du PS, les socialistes affligés ou déçus par François Hollande, le Front de Gauche, EELV... Nombreux sont ceux qui rêvent d'une "autre gauche". Après la grogne, chacun réfléchit aux "passerelles" possibles.

Les partisans d'une "autre gauche" ne sont pas d'accord sur tout, mais ils se voient, ils discutent. Et qu'ils viennent du PS, d'EELV ou des formations membres du Front de Gauche, ils se cherchent des atomes crochus et envisagent des passerelles, afin de proposer une alternative à la ligne de François Hollande et Manuel Valls.

Ce mercredi, Emmanuelle Cosse, patronne d'EELV, reçoit ainsi Pierre Laurent et Jean-Luc Mélenchon. L'occasion pour le leader du PC et celui du PG de se revoir, alors que ce dernier zappe les réunions du Front de Gauche, après les divergences stratégiques apparues entre leurs formations, lors des élections municipales.

## **PS, EELV, FDG: rebattez les cartes!**

Chez EELV, où les langues se délient depuis que la solidarité gouvernementale ne les tient plus, l'ex-ministre Cécile Duflot a elle aussi envie de discuter par-delà les frontières partisanes. Et rêve d'un groupe parlementaire commun entre les écologistes et les "frondeurs" du PS à l'Assemblée nationale. Des "frondeurs" qu'elle a qualifiés de "proposeurs", ce week-end dans le JDD. Comme une main tendue.

Ce mardi, en plein débat budgétaire à l'Assemblée nationale, la convergence de vue n'était pas encore poussée au point de créer ce groupe... mais un amendement des "frondeurs" du PS portant sur le CICE reprenait les termes de celui déposé par EELV. Il est passé à la trappe... Un autre amendement issu des rangs du PS, signé Karine Berger et portant sur le calcul du déficit, est en revanche passé au grand dam du gouvernement.

Car, au PS aussi, cette période de contestation a le mérite de rebattre les cartes. Les différentes "familles" discutent ensemble sans se soucier des "courants" traditionnels, qu'ils soient "frondeurs", "affligés", aubrystes, issus de l'aile gauche, ou même traditionnellement qualifiés de "hollandais". L'idée d'une VI<sup>e</sup> République, par exemple, pour mettre fin à l'existence du "monarque républicain" d'un régime "à bout de souffle" fait ainsi débat dans leurs rangs.

Et puis il y a aussi ceux qui regardent carrément en direction du Front de Gauche (FDG). Comme le député Pouria Amirshahi qui multipliait récemment les repas avec des responsables du PC, ou la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann qui discute avec le parti Gauche unitaire, également membre du FDG.

## **Des divergences, quelles divergences?**

Une chose impensable pour le Parti de Gauche (PG) de Jean-Luc Mélenchon. "On ne va pas s'acoquiner avec le PS (...) et accepter les combines politiques des socialistes", s'insurge la porte-parole Raquel Garrido dans les Inrocks. Pierre Laurent appréciera... qui rencontre sans souci les socialistes "affligés" et les membres de l'aile gauche du PS, et doit s'afficher vendredi avec Gérard Filoche, dans l'optique d'élargir le Front de Gauche.

Pierre Laurent et Jean-Luc Mélenchon: de la friture de la ligne au Front de Gauche?

Pierre Laurent et Jean-Luc Mélenchon: de la friture de la ligne au Front de Gauche?AFP PHOTO / ERIC CABANIS



Eric Coquerel, secrétaire national du Parti de Gauche, semble un peu moins catégorique que sa camarade. Et pose pour condition que les socialistes concernés "ne se contentent pas de menacer mais passent aux actes", notamment lors du débat sur les textes budgétaires cette semaine. Quant à se rapprocher d'EELV, "encore faut-il

voir Cécile Duflot avancer sur la voie actuelle. Si elle évoque une rupture, des mesures d'urgence, pourquoi pas...", répond encore Eric Coquerel.

Au PS non plus, les déçus du hollandisme ne sont pas prêts à "s'acoquiner" à tout prix avec de nouveaux alliés d'une gauche plus radicale. Ou du moins pas tout de suite. "Le but des discussions actuelles est d'abord de rassembler les socialistes et de préparer le futur Congrès du PS [mi-2015 ou début 2016, NDLR] pour infléchir la ligne du parti", explique Liêm Hoang-Ngoc, ex-eurodéputé et socialiste "affligé".

Pour lui, le temps d'une réelle coalition rose-rouge-vert ne viendra que plus tard. "En cas de nouvelle déroute en 2017, il faudra tout recomposer". Pas sûr que tous ces camarades socialistes fassent preuve d'une telle patience.

lexpress.fr

## II) «Valls essaie de mettre les écologistes dans une position frontale»



Manuel Valls à l'Assemblée mardi. (Photo Dominique Faget. AFP)

**La visite du Premier ministre aux députés EE-LV ce mardi matin a été diversement commentée.**

Un invité de poids. Le Premier ministre Manuel Valls s'est rendu ce mardi matin à la réunion du groupe écologiste à l'Assemblée nationale. La discussion a duré plus de deux heures et a

principalement tourné autour des questions budgétaires, débattues à l'Assemblée depuis le début de la semaine. «Les écologistes savent la proposition que je leur ai faite», confiait dimanche le Premier ministre, lors d'un déplacement dans l'Aude. Comprendre : ils resteront associés à l'écriture des textes de lois tant qu'ils afficheront leur appartenance à la majorité. Et le vote sur le collectif budgétaire en est la première occasion. Sur le même sujet

Cet appel à la responsabilité a été diversement apprécié dans les rangs des députés écologistes. «L'échange a été cash, mais globalement constructif», d'après Barbara Pompili, la coprésidente du groupe, partisane d'un soutien critique à l'égard de l'exécutif.

**«Je n'en ai vu aucun adhérer positivement»**

Jean-Louis Roumegas est pour sa part resté dubitatif à l'issue de la réunion. Premier à prendre la parole, le député a exposé son profond malaise : «Dans les réunions publiques, je croise des socialistes qui appellent à resserrer les rangs, d'autres très critiques, mais je n'en ai vu aucun adhérer positivement à la ligne du gouvernement.»

Le député a ensuite fait part de sa bonne volonté au Premier ministre en expliquant qu'il n'était pas opposé à la politique de compétitivité, mais qu'il souhaitait l'amender pour la rééquilibrer. «Comment expliquer qu'il n'y a aucune conditionnalité dans le CICE et que des banques et des multinationales en profitent ?» a-t-il interrogé. Lui et les autres membres du groupe ont ensuite déroulé le contenu de leurs amendements en faveur des emplois d'avenir et contre le gel des prestations sociales.

«Le Premier ministre a fait preuve d'une ouverture très faible à nos arguments, poursuit Roumegas. Il a simplement ouvert la porte sur les allocations de logement. Pour le reste, il est très habile dans ses réponses. J'ai noté chez lui un certain raidissement. Il essaie de nous mettre dans une position frontale.»

**«Approche globale»**

Sans nier l'aspect symbolique d'un vote sur le budget, François de Rugy préfère lui parler d'une «approche globale». Sur la ligne d'un soutien

critique au gouvernement, le coprésident du groupe refuse d'insulter l'avenir et pointe les risques qu'il y aurait à rompre avec la majorité: «Si les écologistes ne sont pas solidaires, ils peuvent dire adieu à toute capacité de peser sur la transition énergétique et sur un budget plus vert par la suite.»

Mais les députés écologistes ont déjà enregistré plusieurs déceptions. La dernière en date, l'abandon de l'écotaxe, pourrait peser sur le moral des troupes. «Il est évident qu'à force de constater des reculs, les députés vont être moins enclins à accepter des compromis budgétaires», pointe RoumeGas.

### «André, on fait des trucs ensemble?»

Redevenue députée depuis sa sortie du gouvernement, Cécile Duflot semble en être l'exemple parfait. «On ne peut pas demander à un écolo de voter un budget dans lequel on fait moins d'écologie pour payer des armes à Dassault», confiait-elle il y a une semaine dans les couloirs de l'Assemblée.

L'ex-ministre du Logement entend désormais s'associer à la démarche des frondeurs. «Alors André, on fait des trucs ensemble?» lançait-elle ce même jour à André Chassaigne, le patron des députés Front de gauche.

Lundi soir, elle a d'ailleurs été l'une des convives lors d'un repas entre une dizaine de députés écologistes et certains responsables de «l'Appel des 100», ces socialistes qui réclament un «rééquilibrage» des efforts d'économies demandés aux ménages et de la baisse des cotisations promises aux entreprises. Présents dans ce restaurant proche de l'Assemblée: Henri Emmanuelli, Christian Paul, Laurent Baumel et Pascal Cherki.

Sur l'encadrement du CICE, le développement des emplois d'avenir et de l'apprentissage, des amendements identiques – ou très proches – ont été déposés par des députés écologistes et leurs collègues socialistes critiques.

«Il n'y a pas une discipline très ferme au sein du groupe EELV. Personne ne peut dire ce que feront les députés», élude Eva Sas, pas vraiment emballée par le numéro de Valls à la réunion du groupe. Un cadre d'EELV prédit qu'au moins 9 des 18 députés du groupe écologiste s'abstiendront à coup sûr contre 5 pour, lors du

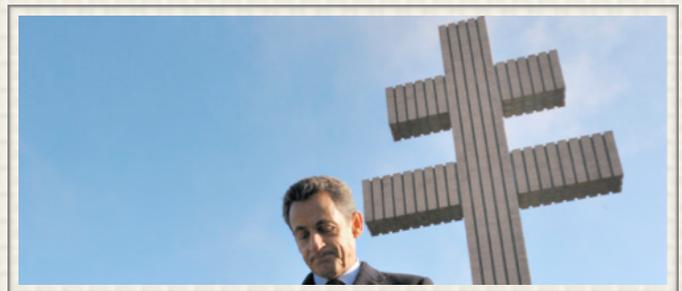
du vote du collectif budgétaire. Les autres hésitent. «Tout dépend ce que vont faire les frondeurs, dit-il. S'ils vont au bout, les nôtres suivront».

Lilian ALEMAGNA et Rémy DODET

liberation.fr

## III) Sarkozy reçoit le prix de l'Appel du 18 juin, Dupont-Aignan se fâche

Le HuffPost | Par Geoffroy Clavel



Nicolas Sarkozy au mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises en novembre 2011 | AFP

Pour celui qui veut se présenter comme l'homme providentiel de la droite, voilà un symbole qui tombe à pic. Nicolas Sarkozy recevra ce mercredi 25 juin le prix de l'Appel du 18 juin, décerné par le mouvement gaulliste "Union des Jeunes pour le Progrès" (UJP).

Cette récompense lui sera décernée à l'Assemblée nationale par le président de l'UJP, Rudolph Granier, fervent soutien de Nathalie Kosciusko-Morizet lors de sa campagne municipale à Paris. Jusqu'ici, ce titre honorifique avait plutôt été réservé à des chiraquiens pur jus, désignés comme les héritiers historiques du gaullisme. En 2013, François Baroin l'avait reçu, précédé par l'ancien ministre Hervé Gaymard et Nathalie Kosciusko-Morizet.

Quoi qu'il en soit, l'occasion est belle pour Nicolas Sarkozy d'adresser une nouvelle "carte postale" aux Français à l'occasion du discours qu'il délivrera dans le temple de la représentation nationale. Lui qui n'exclut pas de briguer la présidence de l'UMP à l'automne prochain tout en

se plaçant au dessus de la mêlée des partis politiques devrait multiplier les allusions historiques au président-fondateur de la Ve République.

## "Il y a des limites à ne pas franchir dans l'imposture"

Mais ce prix ne fait pas plaisir à tout le monde, tout particulièrement chez ceux qui se revendiquent comme les seuls héritiers légitimes du général. Dans un communiqué rageur, le député et président de Debout la République Nicolas Dupont-Aignan dénonce une "imposture" de l'ancien chef de l'Etat.

"Cette distinction est à la fois une plaisanterie et une provocation tant son quinquennat tourna le dos aux valeurs du général de Gaulle", dénonce l'ancien candidat à la présidentielle.

"Alors que le gaullisme incarne avant toute chose le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, Nicolas Sarkozy a bafoué" le non des Français au référendum sur la Constitution européenne, argumente le député de l'Essonne. "Alors que le gaullisme est la défense acharnée de l'indépendance de la France, Nicolas Sarkozy a réintégré notre pays dans le commandement de l'OTAN", poursuit-il.

"Alors que le gaullisme est la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, notamment celui des puissances financières, Nicolas Sarkozy n'a pas hésité le 18 juin dernier, à donner à Monaco une conférence privée monnayée à prix d'or auprès du groupe d'audit Deloitte", tacle encore Nicolas Dupont-Aignan.

A ceux qui critiquent le choix de l'UJP d'honorer Nicolas Sarkozy, Rudolph Granier a sa réponse toute prête: "Quand Nicolas Sarkozy réamorçe le dialogue franco-allemand, quand il dialogue avec la Chine et la Russie, il est gaulliste. Le gaullisme ce sont des valeurs mais c'est aussi un pragmatisme. "Ceux qui sont mécontents que Nicolas Sarkozy obtienne ce prix ont une image sectaire du gaullisme", déclarait-il à France3.

[huffingtonpost.fr](http://huffingtonpost.fr)

## IV) La politique d'austérité conduit tout droit à la catastrophe

Par Laurent Mauduit

**La politique de François Hollande ruine les chances d'une reprise. La preuve par deux rapports: celui de la rapporteure générale (PS) du budget à l'Assemblée, Valérie Rabault, et la dernière « Note de conjoncture » de l'Insee qui prévoit une croissance molle, un nouveau sommet pour le chômage et une quasi-stagnation du pouvoir d'achat.**

Les députés socialistes qui, profitant de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi de finances rectificative pour 2014, contestent les orientations de la politique économique, ont mille fois raison de conduire cette bataille. Car la politique d'austérité impulsée par François Hollande et Manuel Valls ruine les chances d'une relance durable de la croissance, ponctionne le pouvoir d'achat des Français et fait le lit du chômage. La preuve, ce sont, coup sur coup, deux rapports publics qui l'apportent: d'abord, celui de la rapporteure générale (PS) du budget à l'Assemblée, Valérie Rabault, qui a été dévoilé ce week-end ; ensuite, la dernière « Note de conjoncture » de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), qui a été rendue publique mardi 24 juin dans la soirée.

La première étude, Mediapart l'a déjà présentée, lundi 23 juin, dans cet article : A l'Assemblée, la bataille du budget est lancée. Il s'agit du rapport établi par Valérie Rabault, rapporteure générale (PS) du budget à l'Assemblée, à la veille du débat budgétaire qui doit tout à la fois examiner le plan d'austérité de 50 milliards d'euros et le cadeau de 30 milliards d'euros apporté aux entreprises.

*Ce rapport, on peut le télécharger ici ou le consulter ci-dessous :*

*Rapport de Valérie Rabault by Laurent MAUDUIT*

Ce que dit la rapporteure générale du budget constitue une mise en cause radicale de la politique économique suivie par le chef de l'État et le premier ministre. « Selon les prévisions établies par le ministère des finances et des comptes publics dont dispose la Rapporteure générale, le plan d'économies de 50 milliards d'euros proposé par le gouvernement pour la période 2015 à 2017, soit une réduction des dépenses de plus de 2 points de PIB, aurait ainsi un impact négatif sur la croissance de 0,7 % par an en moyenne entre 2015 et 2017, et pourrait entraîner la suppression de 250 000 emplois à horizon 2017. »

Le constat n'est pas nouveau. Depuis que la crise économique a commencé, en 2007, de nombreux économistes alertent sur le fait que la réduction à marche forcée des déficits publics en Europe produit un effet strictement opposé à celui qui est officiellement escompté. Les plans d'austérité mis en œuvre pour atteindre cet objectif sapent toute possibilité de rebond économique, font le lit du chômage et limitent les rentrées de recettes fiscales, ce qui creuse les déficits que l'on était supposé diminuer. En clair, c'est une politique qui s'auto-annule.

Mais le fait que ce constat soit repris à son compte par la rapporteure générale du budget à l'Assemblée qui, de surcroît, est une socialiste, donne une tout autre portée à cette alerte. Une portée d'autant plus forte que les chiffres cités par l'experte proviennent du ministère des finances lui-même et peuvent difficilement être taxés de partialité. En outre, ces chiffres retiennent d'autant plus l'attention qu'ils montrent bien que les effets de la politique d'austérité seraient non pas marginaux mais... massifs ! Près de 0,7 % de croissance en moins chaque année, près de 250 000 emplois en moins : les statistiques de Bercy établissent bien que le gouvernement, contrairement à ce qu'il prétend, a fait le choix d'une politique clairement récessive.

Dans un premier temps, le gouvernement a été ébranlé par ces chiffres et a usé de la langue de bois pour essayer d'en minimiser la portée. Ce fut le cas par exemple du ministre des finances, Michel Sapin, qui, lundi matin sur France Info, a tourné en dérision ces chiffres, faisant valoir qu'il s'agissait de « calculs en chambre, extraordinairement théoriques ».

Cette vérité de bon sens selon laquelle la marche

forcée au désendettement en période de stagnation économique a des effets pervers majeurs, il est pourtant impossible de la balayer. Et même les plus néolibéraux des socialistes sont contraints, les uns après les autres, d'en convenir, tel l'ex-ministre des finances, Pierre Moscovici qui, battant les estrades pour essayer de décrocher un poste de commissaire européen, a lâché ce mardi matin sur iTélé ce constat, totalement à rebours de la politique qu'il a lui-même conduite : « Le désendettement sans croissance, cela ne marche plus. »

## **L'Insee infirme la prévision de Bercy**

Alors, que va donc dire le même Michel Sapin, maintenant que l'on connaît la dernière « Note de conjoncture » que l'Insee vient de publier et qui présente ses prévisions économiques d'ici à la fin de l'année 2014 ? Sans doute va-t-il s'appliquer à les tourner, elles aussi, en dérision, car elles présentent la même singularité, celle de constituer un réquisitoire contre la politique économique néolibérale suivie par le gouvernement.

L'Insee dit, certes, les choses à sa manière, qui est toujours très diplomatique ou elliptique. Et il ne présente pas de simulations spécifiques sur les impacts probables à court terme du pacte dit de responsabilité. Mais le constat d'ensemble vient compléter l'alerte de Valérie Rabault – et contredire le ministre des finances.

*Cette « Note de conjoncture », on peut donc la télécharger ici ou la consulter ci-dessous :*

*La note de conjoncture de l'Insee by Laurent MAUDUIT*

<http://www.scribd.com/doc/231177415/La-note-de-conjoncture-de-l-Insee>

« La croissance revient mais ne décolle pas »...

« la reprise économique qui aurait pu venir est, en vérité, bridée. Parce que l'Europe, assommée par les plans d'austérité, jouit d'une reprise très faible, ce qui limite l'ampleur de la demande adressée à la France. Et aussi parce qu'en France, les courroies d'entraînement du moteur de la croissance sont en partie grippées. Au total, la reprise n'est donc pas au rendez-vous, comme l'établit le tableau ci-dessous :

## Vue d'ensemble

### Chiffres-clés : la France et son environnement international

	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>Environnement international</b>															
PIB des économies avancées	0,6	0,0	0,3	0,0	0,3	0,6	0,6	0,5	0,3	0,4	0,5	0,5	1,4	1,3	1,8
PIB de la zone euro	-0,1	-0,3	-0,2	-0,5	-0,2	0,3	0,1	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	-0,6	-0,4	1,0
Baril de Brent (en dollars)	118	110	109	110	113	103	110	109	108	109	108	108	112	109	108
Taux de change euro-dollar	1,31	1,28	1,25	1,30	1,32	1,31	1,32	1,36	1,37	1,37	1,36	1,36	1,28	1,33	1,36
Demande mondiale adressée à la France	0,4	0,3	0,8	-0,4	-0,3	1,9	0,9	0,4	0,4	1,2	1,0	1,0	0,9	1,8	3,3
<b>France équilibre ressources-emplois</b>															
<b>PIB</b>															
Importations	0,6	-0,2	0,0	-0,8	0,5	1,7	1,2	0,5	1,0	0,2	0,7	0,5	-1,2	1,9	3,0
Dépenses de consommation des ménages	0,5	-0,6	0,1	-0,1	0,3	0,2	-0,1	0,2	-0,5	0,5	0,4	0,3	-0,5	0,3	0,3
Dépenses de consommation des APU et des ISBLSM	0,6	0,4	0,4	0,4	0,5	0,7	0,3	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	1,7	1,9	1,6
FBCF totale	-0,2	-0,2	0,0	-0,5	-0,4	0,2	-0,2	-0,1	-0,9	-0,1	-0,1	0,2	0,3	-0,8	-1,2
dont : ENF	-0,5	-0,3	0,0	-0,7	-0,6	0,5	0,2	0,8	-0,5	0,2	0,2	0,3	0,3	-0,6	0,7
Ménages	-0,8	-0,7	-0,7	-0,8	-0,2	-0,5	-1,7	-2,2	-2,6	-1,5	-0,9	-0,1	-2,2	-3,1	-6,7
Exportations	-0,5	0,1	0,4	-0,5	0,3	2,7	-0,4	1,6	0,3	0,8	0,5	0,5	1,2	2,4	3,0
Contributions (en point)															
Demande intérieure hors stocks*	0,4	-0,3	0,1	0,0	0,2	0,4	0,0	0,2	-0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	0,3
Variations de stocks*	0,1	-0,1	0,0	-0,3	-0,1	0,0	0,4	-0,3	0,6	-0,1	0,0	0,0	-0,6	-0,2	0,5
Commerce extérieur	-0,3	0,1	0,1	0,1	-0,1	0,2	-0,5	0,3	-0,2	0,1	0,0	0,0	0,7	0,1	0,0
<b>France - situation des ménages</b>															
Emploi total	54	-16	-53	-37	-17	-15	13	74	-5	13	22	23	-52	55	54
Salariés du secteur marchand non agricole	4	-15	-52	-43	-30	-37	-7	21	-22	0	0	0	-107	-53	-22
Taux de chômage BIT France métropolitaine**	9,1	9,3	9,4	9,7	9,9	9,9	9,9	9,7	9,7	9,8	9,8	9,8	9,7	9,7	9,8
Taux de chômage BIT France (y compris DOM)**	9,5	9,7	9,8	10,1	10,3	10,3	10,3	10,1	10,1	10,2	10,2	10,2	10,1	10,1	10,2
Indice des prix à la consommation***	2,3	1,9	1,9	1,3	1,0	0,9	0,9	0,7	0,6	0,5	0,5	0,7	2,0	0,9	0,7
Inflation « sous-jacente »***	1,7	1,5	1,2	0,7	0,7	0,3	0,6	0,6	0,4	0,2	0,2	0,2	1,3	0,6	0,3
Pouvoir d'achat des ménages	-0,2	0,3	-0,2	-1,4	1,1	0,3	-0,2	-0,3	1,1	0,0	-0,1	-0,3	-0,9	0,0	0,7

Prévision

\* Les variations de stocks sont y compris acquisitions nettes d'objets de valeur.

\*\* Pour les données annuelles, le taux de chômage correspond au taux de chômage du dernier trimestre de l'année

\*\*\* Glissement annuel sur le dernier mois du trimestre et moyennes annuelles.

Après une croissance nulle au premier trimestre de 2014 (0 %), la croissance n'atteindrait que +0,3 % au deuxième trimestre de cette année, et resterait exactement à ce même rythme de progression au troisième et au quatrième. Une croissance raplapla, donc ! Au total, elle ne dépasserait pas 0,7 % au cours de cette année 2014, après une croissance de seulement 0,4 % aussi bien en 2012 qu'en 2013.

Avec cette prévision, l'Insee vient donner tort au gouvernement, qui a adossé son projet de loi de finances rectificative à une hypothèse de

croissance sensiblement plus élevée, de 1 % en 2014. Pour dire vrai, ce désaveu n'est pas franchement une surprise. Voici à peine quelques jours, le Haut Conseil des finances publiques (dont le président est Didier Migaud, premier président de la Cour des comptes) avait déjà jeté le doute sur la sincérité des hypothèses économiques du gouvernement, dans un avis que l'on peut consulter ici.

« Avec une croissance nulle au 1er trimestre et un acquis de croissance de 0,3 %, la prévision de croissance de 1,0 % pour l'année 2014 suppose

une forte accélération de l'activité à partir du 2e trimestre. Cette accélération n'apparaît pas dans les indicateurs conjoncturels, ce qui rend l'atteinte de l'objectif de croissance en 2014 moins probable », pouvait-on notamment lire.

Mais comme il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, Michel Sapin avait, cette fois encore, rétorqué que tout cela n'était que bêtises et billevesées. « La prévision de 1 % peut parfaitement être atteinte grâce à (...) deux moteurs qui s'allument », avait rétorqué le ministre des finances lors d'une conférence de presse, en référence au pacte de responsabilité qui prévoit des aides à la compétitivité des entreprises, et à la politique offensive de la Banque centrale européenne.

## **Chômage en hausse, pouvoir d'achat en stagnation**

Mais voilà que l'Insee donne raison tout à la fois au Haut Conseil des finances publiques et à... Valérie Rabault. Car c'est bien évidemment la politique économique restrictive, dont le principal ressort est le plan d'austérité de 50 milliards d'euros, qui contribue à cette croissance ultramolle, à peine supérieure à la croissance zéro.

Le camouflet pour le gouvernement et l'Élysée est d'autant plus spectaculaire que François Hollande a joué récemment les « Madame Irma » et proclamé qu'il avait vu la reprise économique dans sa boule de cristal. « On est entré dans la deuxième phase du quinquennat, le redressement n'est pas terminé, mais le retournement économique arrive », fanfaronnait-il le 4 mai dernier (Lire Croissance et chômage : Hollande, l'extralucide !).

Tout se déroule donc à rebours de ce qui était prévu : la politique d'austérité bride la croissance au point de l'étouffer presque, au moment même où le chef de l'État fait des communiqués de victoire. Il suffit d'ailleurs d'entrer un peu plus avant dans la lecture de cette « Note de conjoncture » de l'Insee pour comprendre quelles sont les courroies d'entraînement du moteur de la croissance qui sont grippées.

Un premier constat saute aux yeux : si la croissance est à ce point anémiée, c'est d'abord parce que les ménages paient un lourd tribut à la politique d'austérité, avec une stagnation de leur pouvoir d'achat et une envolée continue du chômage.

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages ne progresserait ainsi que de 0,7 % en 2014. Mais cette statistique est trompeuse, parce qu'elle prend en compte l'augmentation du nombre des foyers. L'Insee calcule donc aussi le pouvoir d'achat, en neutralisant les effets démographiques, et ces autres modes de calculs sont beaucoup plus proches de ce que ressentent effectivement les ménages. Or, dans ce cas, la réalité est beaucoup plus sombre : le pouvoir d'achat par unité de consommation ne progresserait que de 0,1 % en 2014 (après -0,6 % en 2013) ; et par ménage, il baisserait même de 0,2 %. Allez vous étonner, ensuite, que la consommation des ménages (+0,3 % seulement prévu en 2014, un niveau aussi faible qu'en 2013) reste poussive et ne contribue pas à la reprise économique.

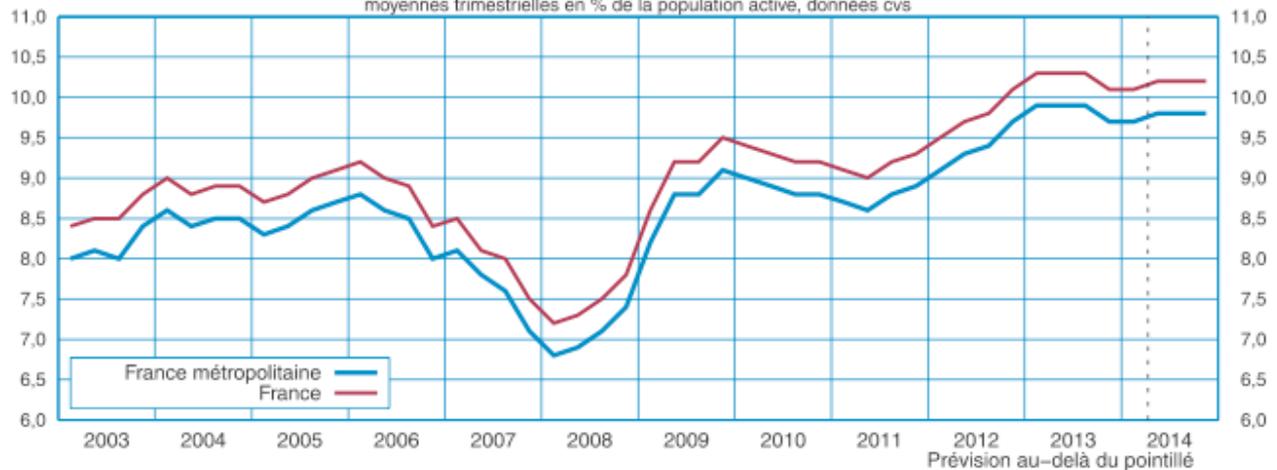
Les évolutions du marché du travail invitent aux mêmes constats. L'Insee livre de ce point de vue des chiffres alarmistes. Il relève en effet que l'emploi total ne progresserait que de 54 000 postes en 2014. Mais cette évolution très faible ne proviendrait que des emplois aidés. Les emplois du secteur marchand devraient, eux, baisser de 22 000 postes sur l'ensemble de l'année. À constater ce chiffre, on peine donc à mesurer les effets supposés des crédits d'impôts accordés aux entreprises par le gouvernement : s'ils ont sûrement des effets d'aubaine, ils n'ont en tout cas, comme le confirment ces statistiques, aucun effet économique.

Du même coup, l'emploi sera trop peu dynamique pour contenir la déferlante du chômage.

**LAPRESSEENREVUE.EU**

## Taux de chômage au sens du BIT

moyennes trimestrielles en % de la population active, données cvs



France = France métropolitaine + Dom  
Champ : Population des ménages, personnes de 15 ans ou plus

Source : Insee, enquête Emploi

Au deuxième trimestre 2014, écrit l'Insee, « le taux de chômage augmenterait à nouveau légèrement, à 10,2 % (9,8 % en France métropolitaine) ; puis, avec la légère hausse attendue de l'emploi total, il se stabiliserait à ce niveau au second semestre ». En clair, la célèbre promesse de François Hollande de parvenir à une inversion de la courbe du chômage avant la fin de 2013 ne devrait toujours pas être honorée à la fin... de 2014 !

Bref, de toutes les statistiques, c'est la même et triste réalité qui transparait : le plan d'austérité étouffe le pays, quand il faudrait lui donner de l'oxygène. On peut dire les choses avec plus de brutalité : plus isolé que jamais, François Hollande s'entête dans une politique économique néolibérale dont l'échec est patent, alors qu'il faudrait d'urgence inventer une politique plus audacieuse et surtout plus solidaire...

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

## V) Les pistes du rapport Pisani-Ferry pour relancer la croissance en France



Challenges.fr

**Diminuer de moitié l'illettrisme, réduire de 30% le prix des logements, devenir l'un des 10 pays où l'on vit le mieux... Découvrez les pistes d'action proposées par l'économiste Jean Pisani-Ferry.**



Jean Pisani-Ferry (c) Sipa

Réduire de 30% le prix des logements, se hisser parmi les 10 pays où on vit le mieux, réduire de moitié l'illettrisme: un rapport remis mercredi 25 juin à François Hollande dessine les enjeux de "la France dans 10 ans".

Commandé par le président de la République après un séminaire gouvernemental à l'été 2013, ce rapport de 230 pages agrémentées de 33 "indicateurs chiffrés" se veut "une analyse des enjeux essentiels auxquels la société française doit répondre et de leurs implications".

Il a été rédigé par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, désormais appelé "France Stratégie", créé en avril 2013 et qui s'est substitué au Centre d'analyse stratégique et est dirigé par l'économiste Jean Pisani-Ferry.

Ce rapport, explique-t-il en introduction, n'est "ni un essai de futurologie ni un exercice de projection économique ni un catalogue des réformes supposées indispensables". C'est "un inventaire raisonné des principales questions qui se posent à nous à horizon de dix ans, d'une discussion argumentée, des réponses qui peuvent leur être apportées, et d'une réflexion sur la stratégie du changement".

Un chapitre est cependant entièrement consacré à la stratégie pour mettre en oeuvre les objectifs que fixe le Commissariat général, et la plupart des indicateurs chiffrés correspondent à des pistes de réforme, cachées derrière de grandes idées générales comme "une égalité républicaine effective" ou "une société décloisonnée et ouverte sur le monde ».

## Les pistes de réformes

Parmi celles-ci, quelques unes devraient faire plus de bruit que d'autres.

Ainsi la réduction de 30% du prix des logements en euros constants afin de créer un "modèle social lisible et inclusif" ou l'interdiction du cumul des mandats pour lutter contre "la désaffection croissante" notamment des classes défavorisées et les jeunes "vis à vis des élus et du personnel politique en général".

"Il faudrait que les élus ressemblent plus aux électeurs", a déclaré Jean Pisani mercredi matin sur France Inter, déplorant qu'ils soient en France des "professionnels de la politique" faits "sur le même modèle".

Si Jean Pisani-Ferry précise qu'"à court terme, il est nécessaire de hiérarchiser les priorités", il estime néanmoins que pour "bien engager une mutation", il convient dans un premier temps de "revivifier la démocratie et de rénover ses

institutions politiques".

Quand on parle à horizon 2025, un sujet crucial est la transition énergétique. Jean Pisani-Ferry recommande outre le renchérissement des amendes pour atteintes à l'environnement, de "découpler croissance et pressions sur l'environnement".

Il estime aussi nécessaire, "au moins jusqu'en 2020, de limiter les nouveaux investissements de production d'électricité tout en poursuivant le développement des énergies renouvelables, notamment pour la production de chaleur".

Autre objectif phare: réduire la dépense publique de 6 points en 10 ans pour la faire passer de 54,8% à 48,8% du produit intérieur brut et ceci afin de stabiliser la dette à 75% du PIB.

D'autres pistes sont plus prévisibles et ont déjà été avancées dans nombre de rapports: réformer le système d'orientation scolaire, lutter contre les discriminations au travail, développer de nouvelles filières économes en carbone, encourager la mobilité étudiante, le bénévolat, réformer le système de formation tout au long de la vie, évaluer les politiques et services publiques ou encore promouvoir la responsabilité sociale des entreprises.

Partant du classement de la France à la 18e place seulement de l'indicateur OCDE du bien-être qui évalue 36 pays, le commissariat se fixe comme objectif à l'horizon 2025 de voir la France figurer dans les dix premiers, en améliorant notamment "l'engagement civique, la sécurité, l'emploi et l'éducation", où elle est encore sous la moyenne.

challenges.fr-avec AFP

LAPRESSEENREVUE.EU

## VI) Baby-Loup : la Cour de cassation confirme le licenciement de la salariée voilée



Le militantisme de Baby-Loup ne concerne pas la revendication de la laïcité mais l'insertion sociale. Crédits photo : ESTELLE

**Après six ans de bataille, la justice française a donné raison à l'association Baby-Loup, qui avait licenciée une employée à la suite du refus d'ôter son voile. Une victoire pour la laïcité.**

Par arrêt du 25 juin 2014, l'**Assemblée plénière de la Cour de cassation** a rejeté le pourvoi formé par l'ex salariée voilée de la crèche Baby-Loup, directrice adjointe de la crèche et halte-garderie gérée par l'association Baby-Loup, licenciée par son employeur à la suite du refus d'ôter son voile, contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris ayant rejeté son recours. Point très important, l'Assemblée plénière précise les conditions auxquelles une personne privée, en l'espèce une association, peut restreindre la liberté de ses salariés de manifester leurs convictions religieuses sur leur lieu de travail. Elle approuve donc la cour d'appel d'avoir déduit du règlement intérieur que la restriction à la liberté de manifester sa religion qu'il édictait ne présentait pas un caractère général, mais était suffisamment précise, justifiée par la nature des tâches accomplies par les salariés de l'association et proportionnée au but recherché.

Même si l'histoire est devenue emblématique et qu'elle symbolise aujourd'hui **le combat pour la**

**la laïcité**, il s'agit au départ d'un banal conflit social. Devenue directrice adjointe, Fatima Afif est absente de la crèche pendant six ans pour congé maternité puis parental. À son retour en 2008, elle fait savoir à son employeur qu'elle ne souhaite plus rester et demande une rupture conventionnelle que la crèche refuse: si elle veut partir, il lui faut démissionner. C'est à la suite de ce refus qu'elle revient travailler voilée alors qu'elle sait, puisqu'elle a participé à la rédaction du règlement intérieur, que les signes religieux sont interdits au sein de la crèche. Elle est licenciée. **L'arrêt de la Cour de cassation du 19 mars 2013 avait annulé son licenciement.** La cour estimait notamment que l'obligation de «neutralité philosophique, politique et confessionnelle» du règlement intérieur de la structure ne pouvait justifier ce licenciement pour «faute grave». Selon elle, le licenciement constituait «une discrimination en raison des convictions religieuses» intervenue dans une «crèche privée».

### **La menace de la cessation de paiement**

Puis le 27 novembre 2013, nouveau rebondissement, la cour d'appel de Paris avait

«résisté» à la Cour de cassation en confirmant le licenciement. Elle estimait que la crèche pouvait être qualifiée «d'entreprise de conviction en mesure d'exiger la neutralité de ses employés».

Après 22 années à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), **la crèche a été contrainte de déménager** à la fin de l'année dernière pour s'installer à sept kilomètres de là, à Conflans suite à des revendications communautaires de plus en plus pressantes. Organisation unique en France, Baby-Loup a été créée en 1991. L'établissement est ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Son objectif était de créer un mode de garde permettant aux parents, surtout aux femmes seules, de travailler, et d'accueillir des enfants dont le père ou la mère travaille en horaires décalés. Le militantisme de Baby-Loup ne concerne donc pas la revendication de la laïcité mais l'insertion sociale. La laïcité s'est imposée pour faire coexister des cultures et des milieux différents: personnel hospitalier, salariés de la restauration et de l'hôtellerie, femme de ménage, pompier, gardien de prison, policier, pilote de ligne, hôtesse de l'air, médecin. Un tiers des familles sont monoparentales et deux tiers financièrement fragiles. Aujourd'hui, à cause de cette saga judiciaire et de ses retombées, la crèche, dont le budget annuel est de 1,2 million d'euros, totalise aujourd'hui quelque 200.000 euros de dettes. La CAF, le conseil général et la préfecture n'ont pas honoré leurs engagements en temps et en heure, selon la crèche. Faute de solution rapide, Baby-Loup sera en cessation de paiement en septembre. La structure est financée à 80% par des institutions publiques.

En novembre, l'ex-salariée s'était dite toutefois prête à aller devant la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH).



Anne Jouan-journaliste

LAPRESSEENREVUE.EU

## VII) Comment le Front national pourra-t-il peser sur le jeu européen ?

Le monde.fr-Solène Cordier



La présidente du Front national, Marine Le Pen, le 22 mai. | AFP/LIONEL BONAVENTURE

La date butoir était fixée au lundi 23 juin, minuit, pour s'enregistrer en tant que groupe parlementaire pour la première session du nouveau Parlement européen, prévue le 1er juillet. Près d'un mois après la percée du Front national aux élections européennes du 25 mai, ce dernier a reconnu qu'il n'avait pas réussi à rassembler assez d'alliés pour constituer un groupe. Pour ce faire, le règlement européen impose en effet de réunir 25 députés issus de sept pays différents (soit un quart des Etats membres de l'Union européenne). Qui sont les non-inscrits ? Comment influencer sur le processus législatif européen sans groupe ? Le point sur la (faible) marge de manœuvre dont disposera le parti d'extrême droite.

### Qui sont les non-inscrits ?

Les non-inscrits constituent l'ensemble des députés qui n'ont pas réussi à s'intégrer dans un groupe ou à en créer un. Traditionnellement, la plupart viennent des rangs de la droite radicale et de l'extrême droite. Lors de la précédente mandature, 33 députés n'étaient rattachés à aucun groupe parlementaire, sur un total de 766 (abaissé aux dernières élections à 751). Parmi eux, les trois FN Bruno Gollnisch, Marine et Jean-Marie Le Pen.

La victoire du Front national aux dernières élections européennes a changé la donne ; désormais, 24 députés FN pourront siéger au Parlement européen. Et le nombre total des non-

inscrits, s'il sera définitif le 1er juillet, s'élève à ce jour à 53 députés.

Comme le rappelle la chercheuse à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) Magali Balent, « dans la précédente législature, le Front national n'avait pas non plus réussi à constituer un groupe parlementaire. La différence réside dans le nombre de députés qu'ils ont désormais, mais en termes d'influence, cela ne devrait guère bouger ».

## **De quoi sont privés les non-inscrits ?**

Les groupes parlementaires sont le pivot de la démocratie européenne. Faire partie des non-inscrits limite donc singulièrement la participation aux travaux et à l'ensemble de la vie parlementaire.

Sur le plan politique, les non-inscrits ne participent pas au système de désignation du président et des vice-présidents du Parlement, des commissions et des délégations. Ces députés sans groupe n'ont pas la possibilité de déposer des amendements, ni de participer aux réunions des présidents de groupes qui décident de l'agenda législatif.

« Les députés non-inscrits peuvent, à titre individuel, se proposer pour tel ou tel poste, mais en réalité, leurs chances sont quasi nulles, chaque poste faisant l'objet d'un accord entre les groupes parlementaires », explique-t-on à Strasbourg.

La non-appartenance à un groupe les prive par ailleurs de subventions et de moyens logistiques conséquents. Ainsi, un non-inscrit dispose, outre ses indemnités et son salaire de député, d'une ligne budgétaire qui était de l'ordre de 40 000 euros par an lors de la dernière mandature. Elle est destinée à « faire son information politique », selon le jargon européen (organisation de séminaires, rémunération d'un webmaster pour faire son site, communication...). A titre de comparaison, un groupe d'une trentaine d'eurodéputés touchait des subsides de l'ordre de 3 millions d'euros.

## **Quels sont les moyens de pression dont ils disposent ?**

Malgré le fait qu'il soient passés de trois à 24, en l'absence de groupe, le rôle des parlementaires FN va se limiter à celui qu'ils ont joué les cinq

dernières années, au cours desquelles ils ont brillé par leur absentéisme. Ils pourront poursuivre leur rôle de protestation en séance plénière, sans pouvoir bloquer les lois ni empêcher les amendements de passer.

Lors des principaux débats, tous les députés ont la possibilité de lever la main et de prendre la parole pendant une minute. Cette procédure, appelée « Catch the eye », donne la possibilité d'apparaître sur le compte rendu de séance. Les non-inscrits en usent largement, tout comme de l'explication de vote, qui leur permet d'intervenir, à l'issue de la discussion générale, sous forme orale ou écrite.

Certains eurodéputés n'hésitent pas à se servir de ces formes d'intervention pour valoriser leur activité parlementaire à des fins électorales dans leurs pays respectifs.

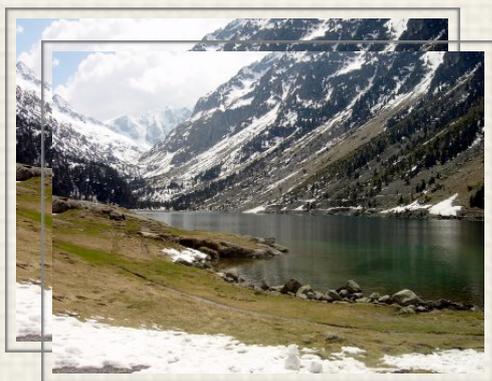
## **Zéro influence pendant cinq ans ?**

Un député européen est élu pour cinq ans et a toute latitude pour créer un groupe dans ce laps de temps. Il n'est pas contraint de le constituer avant l'ouverture de la première session parlementaire. En janvier 2007, par exemple, en pleine mandature donc, Bruno Gollnisch avait présidé quelques mois le groupe de députés européens Identité tradition souveraineté (ITS). Toutefois, c'est lors de la première session, le 1er juillet prochain, que seront désignés le président du Parlement, ses vice-présidents, les présidents et vice-présidents des commissions et délégations. Et comme nous l'avons vu, les non-inscrits ne sont pas associés à ce processus.

Si Marine Le Pen réussit, comme elle l'annonce d'ores et déjà, à fédérer autour du FN un groupe parlementaire dans les semaines ou les mois qui viennent, ce dernier pourrait participer en revanche à la mi-législature au renouvellement du président et des vice-présidents du Parlement.

Comme le rappelle le correspondant du Monde à Bruxelles, Philippe Ricard, si cela arrivait, son influence resterait cependant relative, « à moins qu'il ne s'allie au coup par coup avec les deux autres constellations eurosceptiques : d'une part le groupe de Nigel Farage, et d'autre part les eurosceptiques menés par les conservateurs britanniques de David Cameron ».

# Vacances !



*La Presse en Revue sera  
absente de vos écrans du 30  
juin au 10 juillet 2014  
Bien à vous et amitiés.*

**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**